

Intervention M. Jacques THOMAS

* En préliminaire :

- peu de choses dans ce Rapport. Il est plus indigent qu'indigeste ... C'est plus un bilan, une rétrospective qu'une véritable prospective dans la perspective d'une préparation du Budget (5 pages sur 15 consacrées à cet aspect).

Donc, pas vraiment de quoi alimenter un débat sur les choix à faire.

- du reste, il y a un peu de téléscopage des dates puisque la prochaine Commission des Finances, chargée de nous présenter le Budget, est prévue mercredi prochain. Donc je doute que les observations qu'on pourrait faire aujourd'hui dans l'optique d'une prochaine préparation du Budget puissent être suivies d'effet.

Ce DOB va donc rester un exercice formel. C'est dommage pour la démocratie. On va donc anticiper sur le débat budgétaire lui-même.

* Premier élément : le contexte économique dans lequel nous sommes et dont nous sommes dépendants et qui est placé sous le sceau de l'incertitude, des incertitudes même :

A. Au niveau mondial

- incertitudes au niveau européen avec le Brexit, les négociations commenceront au plus tôt en mars et se prolongeront au moins pendant 12 ou 15 mois. Le FMI a déjà réduit ses prévisions de croissance mondiale de 0,1 pt pour 2016 et 2017. C'est déjà le cas en France pour 2016 (de 1,5 à 1,4) (prévision de 1,5 pour 2017 mais l'OCDE parle de 1,3% de PIB et le FMI de 1,2).

- les prix du pétrole et de l'énergie ont tendance à remonter.

- enfin, les E-U entrent dans une ère d'incertitudes et de turbulences. Un nouvel Exécutif arrive avec des visées très protectionnistes. On ne sait pas encore quelle sera la réalité de sa nouvelle politique.

B. en ce qui concerne la situation française

- incertitudes aussi puisqu'on rentre dans une année électorale.

- pour le moment, on est obligé de faire avec le Budget qui est voté en ce moment et c'est la même politique qui est poursuivie : malgré les critiques de la Cour des Comptes, 20 Mds vont encore être octroyés pour aider indistinctement et inconditionnellement, sans aucune contre-partie, les entreprises au travers de crédits d'impôts ou de baisse des cotisations sociales qui seront financés par des réductions dans les budgets de l'Etat, de la S.S. et des Collectivités territoriales par la baisse des dotations.

- On nous parle de participation à la réduction des déficits. Je rappelle que l'endettement des Collectivités ne représente que 10% de la dette publique.

- Cette année, suite aux actions menées par les élus quelle que soit leur tendance, un engagement a été pris de réduire de moitié pour le bloc communal les 2Mds de baisse initialement prévus. D'autre part, on devrait avoir une augmentation de la DSU mais ces contre-parties ne parviennent pas à compenser totalement la baisse de la DGF. Cela ne permet pas de faire face aux défis auxquels nous sommes confrontés et notamment de remplir notre rôle d'amortisseur des effets de l'accroissement des inégalités et de la pauvreté.

- rappelons aussi que ce désengagement de l'Etat se traduit par une diminution chronique de l'investissement local (25%) freinant le développement économique des territoires et empêchant de répondre aux besoins des citoyens. Il faut permettre aux Collectivités Territoriales, piliers de la République, d'être en capacité de mener à bien leurs missions de Services Publics.

Des chiffres éloquents : quand l'Etat supprime 3 Mds de dotations aux Communes, la baisse des investissements est de 7,7 Mds.

Une petite embellie cependant : selon la banque Postale, Communes et intercommunalités porteraient à elles seules une reprise de l'investissement local estimée à 1,3%.

- je dois dire que les propositions qu'on entend actuellement dans cette période pré-électorale ne sont pas faites pour me rassurer avec cette espèce de course à l'échalote aux économies, aux suppressions de fonctionnaires et de services dans toutes les Fonctions publiques. Il faut au contraire revenir au niveau 2013 de la DGF en s'appuyant sur une réforme de la fiscalité locale avec par ex. la prise en compte des actifs financiers comme composante de la CET.

- 2 chiffres aussi que vous donnez issus des prévisions du PLF 2017 sont aussi à retenir :

. une hausse de l'inflation : +0,1% > + 0,8%

. et un ralentissement du pouvoir d'achat : + 1,9% > + 1,5%.

* Sur la situation financière de la Ville, peu de choses nouvelles par rapport à ce qui a déjà été dit en juin sur le dernier C.A.

- nous avons réalisé dans un passé récent des investissements d'envergure, genre Ateliers du Cinéma, qui ont entraîné pour une part des emprunts importants (6 M.E.), qui nous ont obligés à faire une pause dans les investissements (2015/2016) et qui au bout du compte, sorte de cercle vicieux, nous font moins de recettes du FCTVA.

- il faudra donc être prudent au vu des recettes attendues :

. baisse de la DGF, on en a déjà parlé (estimation de - 750 000 E.) et stabilisation du Fonds de péréquation après une forte augmentation.

. réduction des subventions des autres Collectivités, impactées aussi par la même politique.

. enfin pas d'augmentation des impôts, orientation que nous soutenons dans la mesure où l'évolution de l'assiette permet encore une compensation. (Si pas d'évolution des bases, pour le coup ce sera un moins pour la Collectivité mais une réelle baisse d'impôt pour nos concitoyens.

Notre orientation en matière fiscale : nous soutenons toute politique d'abattements sur des critères sociaux.

- sur la situation de la dette : 2 problèmes

. le montant de la dette (en forte augmentation) avec les emprunts de 6 M.E. en 2014 et 2,5 M.E. en 2015.

Vous annoncez 958,63 E./hab. hors PPP mais c'est 1236,46 E./hab. avec PPP puisque c'est la règle dorénavant de compter le PPP comme un endettement (arrêté du 16 déc. 2010). La moyenne tourne autour de 1100 E.

. autre problème : la structuration de la dette avec encore 18,43% d'emprunts toxiques qui représentent un danger et dont il peut être délicat de se débarrasser, on l'a vu dans le passé.

. tout cela vous oblige à limiter le recours à l'emprunt et donc d'envisager une fois encore peu d'investissements, même si les crédits sont plutôt bon marché dans la période actuelle.

- sur les dépenses de fonctionnement

. Budget le plus important : la masse salariale (autour de 50%)

La source d'économie passe surtout par la mutualisation avec la Comm. d'Agglo.

Question sur le graphique de la p. 77, qui marque une importante hausse des dépenses de fonctionnement (prévision ?)

. à propos du Personnel, j'ai lu avec attention le Rapport annexé sur l'égalité professionnelle H/F

la parité est totale

des efforts à faire en matière de mixité des emplois (selon les secteurs d'activités) et d'égalité salariale (différentiel de 5,7%).

. peut-être y-a-t-il encore quelques économies à faire : je vous souffle l'ex. de Chenôve où le nouveau Maire depuis l'an passé, après avoir baissé les indemnités des élus, a réduit de 28% les frais de fonctionnement du cabinet du Maire (dont 15% dans son nouveau Budget) ...

- en tout cas, il y aurait selon nous 3 secteurs à sauvegarder :

. le soutien à la vie associative (vous proposez de maintenir l'enveloppe à 650 000E. J'en prends acte.) Je n'épilogue pas sur son importance. Dans les rapports, vous insistez toujours sur le coût que cela représente pour le contribuable. Mais interrogeons-nous sur le coût que cela représenterait pour la Collectivité si la vie associative, reposant essentiellement sur le bénévolat, était exsangue.

. la subvention au CCAS qu'il faudrait même abonder si l'on voulait suivre le Rapport d'activité que nous avons évoqué plus tôt.

. enfin, les tarifs, auxquels il faut être attentif si l'on veut prendre en compte les prévisions de tassement du pouvoir d'achat.

* Dernier chapitre : l'investissement.

- Pas de projets listés dans votre Rapport (comme c'était le cas les années précédentes), c'est effectivement la conséquence du bilan financier de la Ville que vous tirez.

- Je rappelle notre attachement à une programmation pluri-annuelle des investissements (ce qui était aussi une recommandation de la CRC).

- nous avons juste le rappel de quelques AP/CP :

. il est important que la dernière tranche des travaux sur les aires de jeux dans les écoles soit réalisée (d'autant que les sommes sont modestes). D'une manière générale, je demande depuis longtemps qu'on puisse avoir une liste des besoins en travaux dans les écoles (remontées des Conseils d'écoles) de façon à mieux débattre des priorités.

. attention aussi aux C.P. qui étaient prévus pour la rocade par ex. parce qu'on arrive aux grosses échéances.

- pour le reste, on nous a dit en Commission qu'il fallait privilégier les investissements qui peuvent dégager des recettes ou être subventionnés. D'accord, mais il faut surtout prioriser ceux qui répondent aux besoins essentiels de la population et nos choix d'investissements sont connus :

. en matière culturelle, c'est par ex. le musée Marey

. dans le domaine social, c'est par ex. la réalisation du plan d'accessibilité (du reste, il a été voté, il devrait figurer dans les AP/CP)

. en matière d'écologie, c'est par ex. les travaux d'économie énergétique. L'audit sur les bâtiments publics a été réalisé, quel suivi maintenant ? Et par qui ? Aide du SICECO ?

C'est toujours aussi le problème de la Gare pour en faire une zone de multi-modalité avec des aires de co-voiturage par ex.

. dans le domaine sportif, c'est par ex. le suivi du projet d'extension-rénovation de la piscine.

. c'est aussi l'entretien du patrimoine communal

etc...

* En guise de conclusion : une dernière remarque sur la méthode d'élaboration du Budget.

- On a déjà vu que pour les élus que nous sommes, le rôle est très restreint (voir ce que je disais au début).

. mais peut-il y avoir une intervention citoyenne ?

. je ne veux pas avoir une réflexion Primaire mais on a vu encore récemment le désir des citoyens de s'emparer des questions politiques...

- or, il existe un certain nombre de villes (j'en ai recensé une trentaine et une vingtaine depuis le début du dernier mandat en 2014) qui sont engagées dans des expériences de budgets participatifs.

. il s'agit, dans ce cas-là, d'expériences limitées mais qui consistent à affecter un montant pour des projets d'intérêt général imaginés par les citoyens et décidés lors d'un vote citoyen. Il faut, bien entendu, mettre en place des structures participatives.

. ces expériences concernent des villes très diverses (il y a même des villes de Droite !) et la taille des communes concernées est très diverse :

/ c'est Grande Synthe (Nord), Rennes, Montreuil (Seine-st-Denis), Grenoble ...

/ la plus grande est Paris (2,2 Mhab.), une quinzaine ont moins de 20 000hab., les plus petites sont Couhé près de Poitiers (1800 hab.) ou Saillans dans la Drôme.

. la part du Budget consacrée à cette expérience est aussi variable : c'est 44,64 E/hab. à Paris, le montant médian est de 11,83 E.

- Voilà une orientation pour le Budget mais c'est vrai que pour nous, d'ici la semaine prochaine, c'est un peu court à mettre en place ...